



Règlement de fonctionnement

La halte-garderie est un établissement géré par l'office de tourisme EPIC CORBIER TOURISME.

Elle est ouverte aux enfants à partir de 3 mois pour les saisonniers, 6 mois pour les vacanciers et jusqu'aux 5 ans révolus de l'enfant.

Le personnel est agréé (infirmières, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, psychomotricien, CAP petite enfance).

La responsable technique, Amandine Maerten, est titulaire du diplôme d'Etat d'éducatrice de jeunes enfants. Elle est secondée par une adjointe, Karine Crévolin, titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture, et justifiant de 3 ans d'expérience ; qui assurera les fonctions de continuité de direction en l'absence de la responsable.

Trois professionnelles viennent compléter l'équipe : 2 CAP petite enfance, et une professionnelle diplômée (infirmière, psychomotricienne, auxiliaire de puériculture)

La capacité d'accueil pour l'hiver est de 21 enfants.

Le taux d'encadrement est de 1 professionnelle pour 5 bébés de moins de 18 mois ou pour 8 grands de plus de 18 mois.

ACCUEIL

La garderie est ouverte :

PRINTEMPS ET AUTOMNE : Travail administratif

EN SAISON D'HIVER : du 15 décembre 2025 au 10 avril 2026, du dimanche (selon période) au vendredi de 8h45 à 17h30.

La capacité d'accueil est de 21 enfants (5 bébés et 16 grands) pour 5 professionnels.

EN SAISON D'ETE : ENVIRON du 29 juin 2026 au 28 août 2026 (dates à confirmer ultérieurement) du lundi au vendredi de 9h à 17h

L'hiver, la capacité d'accueil est de 21 enfants (5 bébés et 16 grands) pour 5 professionnelles.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant selon vos besoins : seulement une demi-journée (matin ou après-midi) ; la journée complète avec repas compris ; le matin + le repas (soit 8h45-13h30) ; en semaine complète...

Les repas (déjeuner et goûter) seront fournis par 2 entreprises en partenariat avec la halte-garderie. **Les parents ne peuvent pas fournir eux-mêmes le repas.**

Les accueils sont possibles à partir de 8h45 jusque 10h30 le matin puis à partir de 13h30 jusque 14h l'après-midi. Aucun accueil ne sera fait en dehors de ces horaires, afin de pouvoir mettre en place les activités prévues, de respecter le rythme des enfants déjà présents à la halte-garderie.

Ce qu'il faut fournir :

- Le carnet de santé (vaccination). Sans cet élément indispensable, nous ne pourrions accueillir votre enfant.
- Les couches*
- Du linge de rechange*
- Des chaussons si l'enfant en a besoin *
- L'objet transitionnel de l'enfant (doudou, sucette...)
- Des vêtements adaptés pour l'extérieur : combinaison, gants, bonnet, bottes et lunettes de soleil
- Une bouteille d'eau d'1.5L de la marque de votre choix (l'eau sera redistribuée aux enfants de manière aléatoire sans préférence de marque)

(*qui devront être marqués au nom de l'enfant.)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

Le dossier d'inscription est à retirer directement à la garderie ou à télécharger sur www.le-corbier.com. Le règlement s'effectue à l'inscription. Toute absence non signalée sera facturée.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf maladie et accident sur présentation d'un justificatif médical. Les remboursements ne se font que sur présentation d'un certificat médical, plus de précision dans les conditions générales de ventes.

Pour tout remboursement, le justificatif d'achat original devra obligatoirement être présenté accompagné d'une carte d'identité et d'un RIB.

Toute réservation ne sera effective qu'après réception du dossier complet d'inscription (vaccinations à jour, fiche d'inscription, d'autorisation et le paiement).

ATTENTION : Nous n'acceptons plus les paiements en espèces dépassants les 300€.

PARTENARIAT REPAS ET GOUTER

Le partenariat établi entre la structure d'accueil et les entreprises repas permet aux familles de ne pas fournir les repas (déjeuner et goûter) de leur enfant. **Il est obligatoire.**

Les repas seront livrés avant l'arrivée des enfants par l'entreprise « Sysco », Sherpa « Tilapins », et « la potion des lutins », et adaptés à l'âge des enfants avec des textures évolutives. Merci de remplir dans la fiche d'inscription de l'enfant la formule souhaitée.

PACKAGE PITCHOUNE

Dans le cadre du « package Pitchounes », convention entre la garderie et l'école de ski, les enfants seront accueillis de 12h à 13h30 pour le déjeuner. **Le repas peut être fourni par les parents** (uniquement pour ce package !), ou les parents peuvent prendre l'option repas, pour ne pas avoir à prévoir le repas (en supplément, à voir directement auprès de la halte-garderie).

Possibilité d'accueillir les enfants le matin/l'après-midi à la garderie en fonction du package choisi pour assurer une journée complète de prise en charge entre le ski et la garderie.

ADAPTATION

Les enfants n'étant accueillis que sur une courte période, l'adaptation ne peut se faire dans les mêmes conditions qu'une structure traditionnelle. Cependant, pour les enfants n'ayant pas l'habitude de la collectivité, il est conseillé de réserver de préférence les demi-journées. Il est important de préparer l'enfant à la séparation en lui parlant, même si c'est un bébé, du lieu de jeux où il ira, de ce que ses parents feront durant le temps de garde, de lui dire au revoir et de l'assurer de leur retour. L'objet transitionnel de l'enfant est nécessaire afin de faciliter la compréhension de la séparation par l'enfant.

SANTE

Aucun enfant malade ne sera accepté, dans son intérêt et dans celui des autres enfants. L'équipe se réserve le droit de refuser l'accès à la garderie aux enfants atteints de maladies contagieuses, à savoir : rougeole, oreillons, rubéole, varicelle, coqueluche, scarlatine, impétigo, grippe, gastro-entérite, gale, teigne, méningite, conjonctivite.

Tout enfant présentant des signes tels que vomissements, diarrhées, fièvre, éruption cutanée... après avoir été déposé à la garderie, devra être récupéré par ses parents le plus rapidement possible. La halte-garderie appellera les parents ou responsable légaux si l'enfant présente une température supérieure ou égale à 38.5°C.

Suivant les dispositions réglementaires, l'enfant accueilli doit être à jour de ses vaccinations :

- Les enfants n'étant pas vaccinés conformément au calendrier vaccinal officiel se verront refuser l'accès à la garderie : les 11 vaccins réglementaires sont obligatoires, selon l'âge de l'enfant et la mise à jour de son calendrier vaccinal. Les enfants ne disposant pas d'un carnet de santé français devront tout de même justifier de ces 11 vaccins obligatoires pour l'accueil de leur enfant en établissement d'accueil du jeune enfant français.

Aucun traitement médical ne pourra être donné à l'enfant sans présentation de l'ordonnance. Si cette condition est remplie, le traitement sera administré par la responsable technique, la responsable adjointe ou l'infirmière de la structure. Une autorisation parentale sera remplie par les parents en début de séjour autorisant la responsable à faire soigner ou hospitaliser l'enfant en cas d'urgence.

SECURITE

Les enfants ne seront récupérés que par la personne qui les a confiés ou aux personnes désignées par avance sur la fiche d'inscription. La carte d'identité sera demandée.

Le port de bijoux est vivement déconseillé. En cas de perte, le personnel de la garderie n'est pas tenu pour responsable. Le personnel n'est pas non plus responsable des affaires personnelles des enfants posées dans le hall de la structure (poussette, porte bébé, manteaux, bottes, ...).

Un protocole de mise en sureté est mis en place.

VIE QUOTIDIENNE

Diverses activités sont proposées tout au long de la journée : peinture, pâte à sel, jeux de réflexion, lecture, parcours de motricité... La halte-garderie dispose d'un large panel d'activités.

Des sorties sont prévues selon la météo, le nombre d'enfants, et le nombre de professionnelles, tout en respectant les rythmes de chacun (sommeil, temps calme...). Le taux d'encadrement y est le même qu'à l'intérieur de la structure. Les enfants ne sortiront à l'extérieur que s'ils sont en parfaite santé et possèdent des vêtements adaptés à la météo.

Il n'est pas proposé de programme précis afin de pouvoir adapter les activités au nombre, à l'âge et à l'envie des enfants.

Fait au Corbier, le 10/07/2025

Amandine Maerten,
Responsable halte-garderie